



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/3
9 juin 2000

FRANÇAIS
Original : ARABE et ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES
TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS, Y COMPRIS LA PALESTINE

Lettre datée du 16 mai 2000, adressée à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme
par l'Observateur permanent de la Palestine auprès
de l'Office des Nations Unies à Genève

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre*
aux membres de la Commission en tant que document officiel de la Commission des droits de
l'homme à sa cinquante-septième session, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur
Observateur permanent
(Signé) Nabil RAMLAWI

* Reproduite telle quelle dans les langues dans lesquelles elle a été reçue, en arabe et en anglais
seulement.